

26.09.2004 – 17:09 Uhr

(USS) Une mise en garde contre tout nouveau démantèlement des services publics*Berne (ots) -*

Le plus petit « non » imaginable qui a été opposé à l'initiative populaire « Services postaux pour tous » constitue une mise en garde du peuple. Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral n'auraient aucune chance de faire passer un projet de démantèlement des services publics. La bataille à laquelle cette votation a donné lieu et le verdict des urnes montrent que la population a eu beaucoup de sympathie pour cette initiative. Pour l'Union syndicale suisse (USS), il est clair que la population veut des services postaux qui couvrent l'ensemble du pays. Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral doivent respecter, ces prochaines semaines, les promesses qu'ils ont faites et les assurances qu'ils ont données, à savoir que la Poste doit remplir pour toute la population le mandat que lui confère la loi. Les régions urbaines et périphériques et l'économie ont besoin de prestations performantes et fournies sur l'ensemble du territoire.

Le verdict du peuple n'est certainement pas un blanc-seing pour une libéralisation et un démantèlement des prestations accélérés dans le domaine de la poste. Ici aussi, il reste nécessaire d'évaluer fondamentalement, comme promis, les conséquences des diverses levées de monopoles autorisées à ce jour, avant de franchir de nouvelles étapes vers encore plus de libéralisation. Le démantèlement des offices postaux doit être immédiatement stoppé. La Poste appartient à toutes et à tous, elle doit donc être au service de tout le monde aussi. Tel est le message du scrutin d'aujourd'hui. Il concerne l'ensemble des infrastructures publiques. Désormais, la libéralisation du « dernier kilomètre » inscrite à l'ordre du jour de la session parlementaire d'automne n'est définitivement plus défendable.

Pour tout renseignement complémentaire : Rolf Zimmermann (079 756 89 50) et Jean-Claude Rennwald (032 435 50 30 ou 079 318 56 12).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100480064> abgerufen werden.